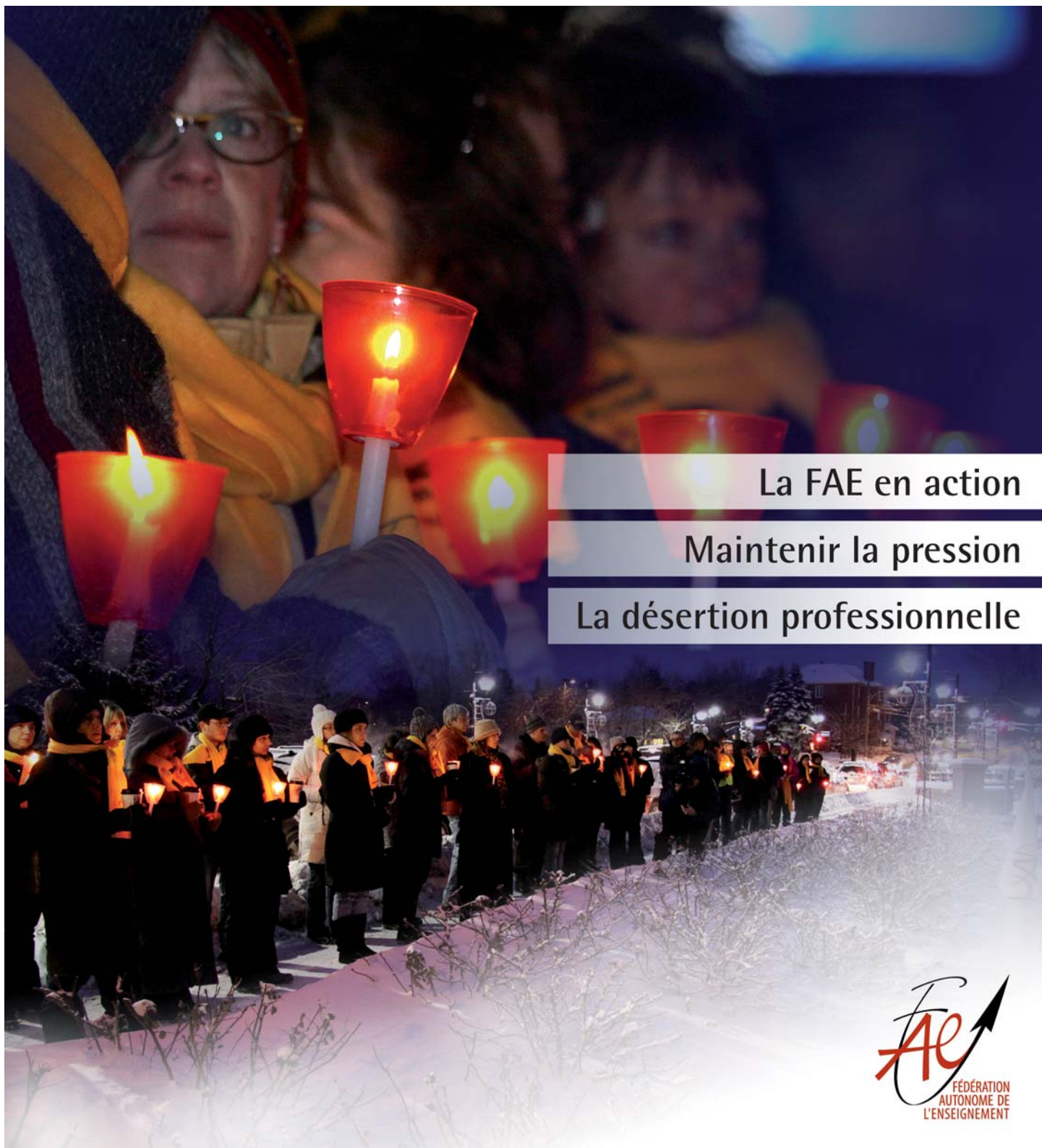


L'AUTONOME

La revue de la Fédération autonome de l'enseignement



La FAE en action

Maintenir la pression

La désertion professionnelle

TABLE DES MATIÈRES



4-5



6



7



8-9



10-11



12



13



14-15

3

Maintenir la pression

4-5

Les petits phares...

6

Une campagne d'envergure pour des services adaptés à tous les élèves

7

JUSTE POUR LIRE
Derrière les épouvantails, les vaches sacrées

8-9

Toujours en action pour le respect de nos droits!

10-11

Une analyse qualitative de la réalité enseignante

12

La reddition de comptes, les objectifs mesurables, la convention de gestion et vous

13

MON ŒIL
Un bon père de famille?

14-15

BRÈVES

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et archives
Nationales du Québec, 2011
Bibliothèque et Archives Canada, 2011
ISSN : 1923-5488

RÉDACTEUR EN CHEF

Guy Desmarais

RÉDACTION

Jacques Benoit
Yves Cloutier
Wilfried Cordeau
Nadia Dallaire
Guy Desmarais
Armand Dubois
Pierre St-Germain

COLLABORATION SPÉCIALE

Suzane Beauchamp
Luc Constantineau
Jacques Goldstyn

PHOTOS

Élaine Bertrand
Jean-François Bérubé
Martin Huard
Chantal Lefort
Julien Roy

RÉVISION LINGUISTIQUE

Sylvie Pelletier

GRAPHISME

Mardigrafe inc.

IMPRESSION

Imprimerie Philippe Lévesque inc.

La reproduction de cette revue, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.



Cette revue est imprimée sur un papier certifié Éco-Logo, blanchi sans chlore, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, sans acide et fabriqué à partir de biogaz récupérés.

ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Maintenir la pression

La question des élèves en difficulté est actuellement la grande priorité de notre fédération. L'importance capitale que revêt plus que jamais cette question pour les enseignantes et enseignants justifie les efforts que nous déployons collectivement pour amener le gouvernement Charest à passer de la parole aux actes.

Vous avez sans doute eu l'occasion de voir les messages publicitaires diffusés par la FAE sur les différents réseaux de télévision du Québec comme une bonne partie de la population québécoise d'ailleurs. Si notre campagne, inspirée par les « pires histoires ignorées d'en haut » que vous nous avez décrites, a reçu un très bon accueil, elle contribue largement à accroître la pression sur le gouvernement. De plus, l'impact et l'intérêt indéniables qu'elle a engendrés nous a permis d'être présents dans les médias un peu partout au Québec. Mais surtout, elle a relancé le nécessaire débat public sur la question de l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté, ce qui nous a permis de constater l'existence d'un fort capital de sympathie à l'endroit de notre cause.

Notre message est clair et la population québécoise l'a bien compris. Dans le cadre actuel, l'intégration massive ne fonctionne pas et nuit à l'apprentissage scolaire de tous les enfants. Si rien n'est fait, c'est l'avenir de l'école publique et sa capacité de remplir sa mission d'instruire les élèves et de les amener sur la voie de la réussite qui sont compromis. Il faut tendre vers un juste équilibre et cela nécessite notamment des investissements majeurs afin d'offrir les services de soutien aussi bien aux élèves qu'aux enseignantes et enseignants. Ce message, c'est aussi celui porté par les membres présents lors des manifestations du 19 janvier et que nous devons continuer à transmettre et à défendre. La population nous appuie, le gouvernement sera bien forcé d'entendre raison.

LA BALLE EST DANS LEUR CAMP

En avril dernier, lors de la réunion du conseil général du Parti libéral du Québec, Jean Charest déclarait que la question de l'intégration en classe régulière des élèves handicapés ou en difficulté devait être revue. Il y allait même d'un vibrant « on va chercher les meilleures solutions possibles. »

En octobre 2010, à la suite de la rencontre qu'elle avait convoquée sur la question de l'intégration, la nouvelle ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, prenait l'engagement ferme de

déterminer d'ici juin 2011 les meilleures avenues pour favoriser la réussite des 163 000 élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui fréquentent les établissements scolaires. Du coup, elle déclarait que « l'échec n'est pas une option ».

En dépit de ces déclarations, la position patronale défendue tout au long des négociations au comité paritaire sur l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) demeure fondée sur le modèle de la classe inclusive. Au moment d'écrire ces lignes, aucune entente n'est en vue. Faute d'une entente à la table de négociation, nous devons faire appel dans les prochains mois au conciliateur prévu. Celui-ci aura pour tâche de faire des recommandations à la ministre de l'Éducation qui s'est engagée, rappelons-le, à annoncer d'importants correctifs à la situation actuelle d'ici le 1^{er} juin 2011. La lutte que nous menons est bien loin d'être terminée et c'est sur la place publique, entre autres, qu'il nous faut continuer à débattre de la question.

UNE OCCASION EN OR

Il faut le souligner, le contexte actuel pourrait très bien se révéler favorable à un règlement satisfaisant dans le dossier EHDAA. Non seulement le gouvernement Charest est accablé de difficultés toutes plus embarrassantes les unes que les autres, il est présentement dans l'impossibilité d'effectuer un changement de cap qui lui permettrait de redorer son blason auprès de l'électorat québécois. L'impopularité qui afflige l'équipe libérale ne se dément pas. Selon les plus récents sondages, elle aurait même plutôt tendance à s'accroître. Et rien, dans un avenir prévisible, ne semble vouloir inverser la tendance.

Or, sachant que nos positions recueillent un important appui populaire – un sondage Léger Marketing réalisé en octobre dernier faisait état d'un taux d'approbation dépassant les 90 % - n'y aurait-il pas là, une opportunité de satisfaire un électorat désabusé et ainsi redorer l'image d'un gouvernement qui en a fort besoin ? Y a-t-il, dans l'entourage du premier ministre, des gens de bon conseil ?





LA FAE EN ACTION

LES PETITS PHARES...

Par Jacques Benoit



Le 25 octobre dernier, à Québec, lors de la Rencontre des partenaires en éducation sur l'intégration des élèves en difficulté, la FAE présentait à la ministre Beauchamp plus d'un millier de pages racontant les histoires d'élèves, de parents, d'enseignantes et d'enseignants aux prises avec des problèmes rendant difficile l'apprentissage ou l'enseignement.

À l'extérieur, devant le Centre des congrès de Québec, plus de 150 enseignantes et enseignants manifestaient, masqués, afin d'évoquer tous les élèves et les parents ignorés d'en haut ainsi que toutes celles et tous ceux qui ne se retrouvent pas sur les listes de services et enfin, tous les autres qui n'ont pas de difficulté particulière, mais qui, par manque de services à leurs camarades, n'obtiennent pas l'enseignement auquel ils ont droit.

Trois mois plus tard, nous nous sommes réunis, à nouveau, pour dire à la ministre que nous avons des solutions à proposer. Beaucoup de ces solutions pourraient être autant de bougies d'allumage qui transformeraient la vie de milliers d'enfants et de familles aux prises avec ces

difficultés. Des solutions qui, pour plusieurs, seraient comme une lumière au bout du tunnel que traverse chaque élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

Le soir du 19 janvier 2011, nous étions nombreuses et nombreux à porter une petite flamme évoquant une solution, une mesure.

Ce soir-là, au même moment, dans l'Outaouais, dans les Basses-Laurentides, à Laval, dans l'Ouest et dans l'Est de Montréal ainsi qu'à Granby, des centaines de petits phares ont surgi et brillé dans l'obscurité parce que nous voulons une école publique et des services adaptés aux besoins de tous les élèves.

Malgré le froid glacial, environ 75 enseignantes et enseignants étaient réunis près du pont Patrick-Hackett de Granby pour dénoncer le manque de services aux élèves en difficulté. Lampion à la main, les profs ont marché, pour se réchauffer bien sûr, mais aussi pour symboliquement réveiller le gouvernement Charest.



Le 19 janvier, devant les bureaux de la Commission scolaire de Montréal, près de 400 personnes étaient présentes à la vigile organisée conjointement par l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM) et le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI) pour réclamer des solutions aux problèmes des EHDAA.



Plus de 125 enseignantes et enseignants du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais ont profité de la soirée du 19 janvier pour manifester devant les locaux du ministère de l'Éducation à Gatineau.



Les enseignantes et enseignants membres du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM) et du Syndicat de l'enseignement des Seigneuries (SES) ont uni leur voix pour exiger que le gouvernement Charest adopte des mesures concrètes pour venir en aide aux EHDAA.



UNE CAMPAGNE D'ENVERGURE POUR DES SERVICES ADAPTÉS À TOUS LES ÉLÈVES

Par Armand Dubois



La FAE a amorcé, le 10 janvier dernier, une vaste campagne publicitaire en appui à ses revendications pour venir en aide aux élèves en difficulté. Il s'agit de la plus importante offensive publicitaire effectuée par la FAE. La campagne cherche évidemment à sensibiliser l'opinion publique aux réalités souvent troublantes vécues par les enseignantes et enseignants.



Les messages diffusés s'inspirent des « pires histoires ignorées d'en haut ». Trois comédiens personnifient, dans trois messages distincts, des profs qui au terme de leur journée de travail demeurent préoccupés par la situation d'un élève ou de leur classe. Le message somme le gouvernement d'agir pour corriger les effets d'une intégration qui est allée beaucoup trop loin, de l'absence de services spécialisés ou du suivi de ces services. La production des publicités a été confiée à la Société Radio-Canada.

RADIO ET TÉLÉVISION

Du 10 au 30 janvier, les messages ont été diffusés sur tous les grands réseaux radiophoniques (Astral, Cogéco, Corus, RVM, Radio-Classique), dans les marchés cibles (Montréal, Outaouais, Québec), avec une présence dans les marchés locaux dont CJVD pour Vaudreuil-Soulanges et M105 pour Granby. Nous avons eu aussi une présence à Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville, Victoriaville et Rimouski. Au total, ce sont plus de 1 500 messages qui ont été diffusés en trois semaines. Il faut noter que les publicités télévisuelles qui se trouvaient pendant cette période sur le site de la FAE, ont aussi pu être consultées sur le Web via le site de Rythme FM Montréal, de Radio-Classique Montréal (CJPX) et de Québec (CJSQ) ainsi que sur les sites des stations du réseau Astral.

À la télévision, les publicités ont été retransmises lors des bulletins de nouvelles TVA y compris les bulletins de fin de semaine. En plus, 180 messages ont été diffusés sur

le réseau LCN. Au total, les publicités de la FAE ont rejoint 70 % du marché de pointe du diffuseur. À Radio-Canada, en étant présent dans un large éventail d'émissions, la FAE a rejoint 72 % des téléspectateurs. Les messages publicitaires ont, entre autres, été vus lors de la diffusion de la nouvelle série « 30 vies », des émissions d'information comme « La facture », « Enquête », « Crise économique », « Découverte » et « L'épicerie » ou de variétés « Les enfants de la télé », « Et Dieu créa Laflaque ». Notons enfin deux présences publicitaires lors de l'émission « Tout le monde en parle » du 30 janvier.

ET SUR D'AUTRES SUPPORTS PUBLICITAIRES...

Pour cette campagne, la FAE a utilisé également d'autres supports publicitaires telles des affiches dans les abribus des Basses-Laurentides et de l'Outaouais et sur des autobus de Granby et ceux des Basses-Laurentides faisant la navette vers une station de métro de Laval. La campagne comporte également plus de 8 600 messages diffusés tout au long du mois de février dans des salles de cinéma de Montréal, Laval, Lasalle, Gatineau et Vaudreuil-Dorion. Au cours des prochaines semaines, elle se poursuivra dans la presse écrite.

L'impact de cette campagne est indéniable. Elle a d'ailleurs suscité de nombreuses demandes d'entrevue dans les médias électroniques et écrits où vos représentants ont eu l'occasion d'expliquer la pertinence des revendications de la FAE.

Derrière les épouvantails, les vaches sacrées

Par Wilfried Cordeau

Le Québec a tout pour réussir. Éduqué et en santé, sa population détient d'innombrables leviers démocratiques, économiques et collectifs pour prendre en main son destin. Situé au 20^e rang mondial pour son PIB/habitant, le Québec continue de s'enrichir et a largement les moyens de ses ambitions sociales. Le problème, selon Léo-Paul Lauzon, qui signe avec le 4^e volume de ses *Contes et comptes*, un recueil efficace, c'est que cette richesse n'est pas redistribuée équitablement. À preuve, depuis vingt ans, les inégalités de revenu n'ont cessé de croître au profit des plus fortunés.

À travers une centaine de textes, d'éditoriaux et de chroniques abondamment documentés et rédigés dans cette langue franche et sans détour qu'on lui connaît, l'ineffable prof Lauzon démasque et dénonce l'influence et les largesses dont bénéficient les grands empires (Quebecor, Power Corporation, SNC Lavalin, Bombardier, etc.) et les plus grands « assistés sociaux » du pays qui sont les banques, les compagnies pharmaceutiques, les pétrolières ou encore les minières. Ce « gratin » de privilégiés, défendu par plusieurs lobbies, hommes d'affaires, prétendus experts et autres *Lucides* autoproclamés, alimente un discours misérabiliste destiné à créer l'illusion que le Québec accuse un retard économique et social, et croule sous l'endettement. Tout cela pour justifier auprès de la population, le démantèlement de l'État.

Mais derrière l'épouvantail de la dette publique, se cache un certain nombre de « vaches sacrées », précieuses pour les membres du « gratin », comme un régime fiscal et de subventions aux entreprises unique en Amérique du Nord. « C'est le Québec qui est de loin le plus généreux au Canada en ce qui concerne l'aide

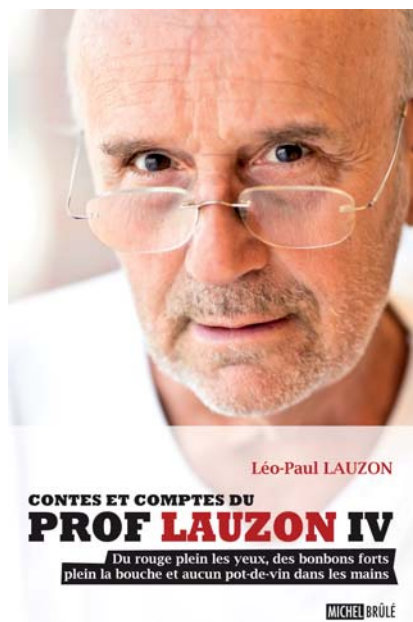
gouvernementale accordée au privé », note Lauzon. En effet, notre gouvernement concède annuellement plus de cinq milliards de dollars (G \$) en subvention aux entreprises, soit près d'un dixième de ses ressources, contre 3 G \$ en Ontario. De plus, tout juste la moitié des 300 000 compagnies de la province paie de l'impôt sur le revenu, tout en continuant d'enregistrer des profits nets records (23 G \$ en 2005). À plus grande échelle, enfin, les grandes entreprises multinationales parviennent à abriter annuellement des sommes astronomiques dans des paradis fiscaux grâce à des filiales ou des bureaux enregistrés à l'étranger (146 G \$ en 2008 pour le Canada).

Dans les faits, ce sont donc des revenus considérables dont se privent, chaque année, nos gouvernements et qui manquent ainsi aux finances publiques pour assurer des services adéquats à la population. « Pour eux, les services publics, comme la santé et l'éducation, constituent

une dépense d'épicerie, et les subventions aux entreprises, un investissement. Drôle de raisonnement. » Ce renversement dans les priorités de l'État inquiète le prof Lauzon qui dénonce sévèrement des pratiques qui, sous l'œil complaisant, voire complice des gouvernements, façonnent ce qu'il nomme « l'illusion démocratique » et contribuent au cynisme populaire. En plus d'être floués et tenus à l'écart des grands enjeux, les électeurs et contribuables n'ont pas le même poids que la grande entreprise face au gouvernement. En fin de compte, ce déséquilibre met en péril les leviers collectifs que sont l'État et la démocratie.

Au nombre des solutions, Lauzon propose notamment de resserrer la contribution fiscale de la grande entreprise et des grosses fortunes et de redonner à l'État son rôle de leader économique. Par ailleurs, la nationalisation de certains secteurs clés (énergie éolienne, développement et recherche de médicaments, distribution du pétrole, etc.) mettrait fin au désordre et assurerait des retombées directes dans l'économie et les finances publiques québécoises, plutôt que dans les goussets d'entrepreneurs privés. L'État retrouverait ainsi sa capacité d'intervention en matière de services publics et de répartition de la richesse, sans affecter la classe moyenne ou les plus démunis.

Voilà un recueil simple et clair qui tombe à point nommé pour alimenter le débat sur les prochaines orientations budgétaires du gouvernement du Québec, et sur le type de projet collectif que l'on souhaite lui confier.



Léo-Paul LAUZON, *Contes et comptes du Prof Lauzon IV*, Les éditions Michel Brûlé, 2010.

TOUJOURS EN ACTION POUR LE RESPECT DE NOS DROITS !

Par **Suzane Beauchamp**
Collaboration spéciale

Toujours d'actualité la *Journée internationale des femmes*? La situation des femmes n'a-t-elle pas évolué au point où on pourrait passer à un autre appel et parler plutôt de l'égalité des groupes minoritaires plutôt que de l'égalité entre les femmes et les hommes?

Hélas, faut-il rappeler qu'à compétences égales les femmes ne gagnent encore que 75 % du salaire des hommes. Encore cet automne, avant que la FAE arrache un gain sur la question, les enseignantes en retrait préventif ne subissaient-elles pas une diminution de leur revenu du seul fait qu'elles étaient enceintes? Bien que les conditions de travail des enseignantes soient les mêmes que celles de leurs confrères, l'exemple

témoigne du sexisme latent qui perdure, souvent à l'insu des personnes et des organisations mêmes qui sont à l'origine de sa manifestation.

Comment ne pas sursauter en entendant, lors de l'émission *Huis Clos* du 7 janvier dernier à Télé-Québec, un chercheur bien en vue du monde de l'éducation, M. Égide Royer, expliquer le supposé mal-être des garçons à l'école. M. Royer n'hésite pas à parler de « culture de *matantisation* »

de l'école pour décrire la tendance des milieux scolaires (et non de la société?...) à surprotéger les garçons (et non les filles?...). Du même souffle, il déclare que la profession enseignante doit être valorisée pour attirer les hommes (et non pas pour en reconnaître la réelle valeur dans la société?...).

LE DÉCROCHAGE DES FILLES

Cette tendance à utiliser un terme directement associé aux femmes pour décrire un facteur supposément responsable du décrochage des garçons s'inscrit dans un atavisme sexiste bien réel dans notre société et, par définition, très difficile à déraciner.

Prétendre aider les garçons en attirant des hommes dans la profession, comme le fait Égide Royer, c'est mettre de l'avant une thèse qui a été invalidée par les recherches. Personne ne conteste, y compris toutes celles et tous ceux qui défendent la thèse, que l'école doit s'adapter aux garçons, que les recherches montrent que le sexe de la personne qui enseigne a très peu d'incidence, sinon aucune, sur la réussite scolaire des élèves, garçons et filles confondus. Oui, bien sûr, parlons du décrochage des garçons. Mais parlons également du décrochage des filles! Si on souligne, à bon escient, qu'il y a effectivement 30 % des garçons qui décrochent, signalons que la proportion de décrocheuses atteint 20 % chez les filles!





LES STÉRÉOTYPES SEXISTES CHEZ NOS ÉLÈVES

Dans le cadre de ses activités, les membres du comité des femmes du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM) ont invité les élèves à participer à un concours ayant pour thème « Femme et homme : quelle différence ? » Alors qu'elles s'attendaient à ce que les élèves du primaire répondent qu'il n'y a pas de différence (à l'exception des organes génitaux) et que les opinions soient davantage nuancées selon leur âge, elles ont reçu, avec surprise, plusieurs dessins exhibant des stéréotypes sexistes bien ancrés. La *Journée internationale des femmes* est-elle d'actualité ? L'égalité entre les femmes et les hommes est-elle atteinte ? Les réponses à ce concours nous montrent bien que l'action et la revendication sont toujours de mise.



AVIS DE RECHERCHE DÉCROCHAGE SCOLAIRE DES FILLES

Depuis des années, le décrochage scolaire occupe une grande place dans les médias et dans les débats sur la qualité de l'éducation au Québec.

Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question et force est de constater que le décrochage scolaire des garçons occupe presque tout l'espace public et médiatique.

Sans nier le fait que le décrochage des garçons est un problème réel, la Fédération autonome de l'enseignement croit qu'il est maintenant temps de documenter le décrochage des filles, ses causes, ses conséquences. Et ce, d'autant plus, que la scolarité de la mère est un des trois déterminants de la poursuite ou non de la scolarisation des enfants.

Pour mener à terme ce projet de recherche, nous avons besoin de 32 jeunes femmes qui :

- n'ont pas complété leur secondaire ;
- ont décroché depuis au moins deux ans ;
- acceptent d'accorder une entrevue téléphonique d'une heure à une chercheuse au printemps 2011.

Si vous connaissez une jeune femme répondant aux trois critères énumérés ci-dessus, nous vous demandons de l'inviter à contacter M^{me} Lise Pigeon au numéro de téléphone suivant : 514 666-7763 ou encore par courriel à l.pigeon@lafae.qc.ca. Une compensation financière est prévue pour les répondantes qui compléteront l'entrevue.

UNE ANALYSE QUALITATIVE DE LA RÉALITÉ ENSEIGNANTE

Par Guy Desmarais



Au cours des vingt dernières années, la réalité professionnelle des enseignantes et enseignants s'est profondément transformée voire dégradée. Dans ce contexte difficile, faut-il se surprendre d'en voir plusieurs abandonner l'enseignement après seulement quelques années.

S'il est difficile de chiffrer précisément cette attrition, certaines statistiques indiquent que plus de 15% des enseignantes et enseignants quitteraient la profession dans les cinq premières années de pratique. Nathalie Houlfort et Frédéric Sauvé ont étudié le phénomène. Voici les principales conclusions de leur enquête.

Au Québec, peu d'études se sont penchées sur le phénomène de l'attrition chez le personnel enseignant¹. Les données statistiques disponibles ne permettent d'ailleurs pas de tracer un portrait précis de la situation. Toutefois, plusieurs recherches provenant de différents pays tendent à démontrer qu'au-delà des caractéristiques individuelles des enseignantes ou enseignants, les facteurs liés au contexte organisationnel se révèlent déterminants dans la décision de quitter la profession. La recherche qualitative réalisée avec la collaboration de la FAE avait donc pour objectif d'identifier les principaux facteurs d'attrition chez le personnel enseignant québécois et de déterminer comment les caractéristiques organisationnelles influent sur la décision que prennent plusieurs enseignantes et enseignants de mettre un terme à leur carrière.

AU CŒUR DU MALAISE : LA GESTION DE CLASSE

Pour les personnes rencontrées, il est clair que le temps consacré à la discipline

apparaissait disproportionné par rapport à celui d'enseignement. Le peu de soutien administratif en matière de gestion disciplinaire est également dénoncé. Jumelées au processus d'intégration déficient des enfants en difficulté, à l'augmentation de l'hétérogénéité des groupes classes et à l'appauvrissement de l'apprentissage réel qui s'effectue en classe, ces réalités semblent avoir grandement contribué au départ volontaire de ces enseignantes et enseignants. À l'instar de ce que vit présentement le corps

enseignant, les personnes interviewées ont affirmé devoir jongler avec plusieurs rôles (psychologue, psychoéducateur, orthopédagogue, travailleur social, policier, etc.) pour lesquels elles n'ont pas été formées. Cette multiplicité des rôles contribue au flou qui entoure la définition de la tâche et de la profession enseignante. Cette situation a largement contribué à diluer l'identité professionnelle et le sentiment d'attachement à la fonction des ex-enseignantes et ex-enseignants.

UNE PROFESSION EN QUÊTE DE VALORISATION

Un second facteur qui semble pour plusieurs avoir contribué à la décision de quitter l'enseignement est l'absence de valorisation de la profession enseignante. Selon certains chercheurs, cette perception fait en sorte qu'il est difficile de développer une identité professionnelle saine, ce qui peut mener certains à quitter prématurément la profession. Paradoxalement, ce manque de valorisation s'accompagne d'une augmentation des exigences et des attentes entretenues envers le corps enseignant. Les participantes et participants à l'enquête ont indiqué s'être investis dans leur travail. Toutefois, le manque de reconnaissance ressenti est clairement associé à une absence de soutien à leur engagement professionnel.

Les personnes interviewées affirment de plus qu'il est difficile de ne pas être



© Photographie Jean-François Béroulé

ébranlées par les critiques incessantes des médias et de l'opinion publique face à la profession enseignante et au système d'enseignement. Ces atteintes à leur crédibilité affecteraient même la qualité des relations qu'elles peuvent espérer entretenir avec leur employeur, l'État québécois, qui demeure timide dans ses initiatives pour reconnaître et valoriser la profession enseignante. Pour plusieurs, cette absence de considération s'est révélée insupportable.

LES EFFETS DE LA PRÉCARITÉ D'EMPLOI

La précarité d'emploi ainsi que l'instabilité inhérente à ce statut constituent le troisième facteur d'importance ayant influencé la décision des participantes et participants de quitter la profession. Le fait de devoir changer d'école, ou même de classe, chaque année et parfois plus d'une fois dans l'année, représentait une source majeure d'insatisfaction.

En effet, la précarité d'emploi suppose un investissement d'énergie et de temps important pour la préparation de matériel, l'adaptation aux nouveaux collègues et aux différents milieux. Les conséquences sur le plan de la stabilité financière et familiale sont également soulignées. De plus, les ex-enseignantes et ex-enseignants partagent l'impression que peu de moyens concrets étaient en place pour favoriser l'insertion professionnelle du personnel à statut précaire. La combinaison de ces éléments semble contribuer de façon importante à la décision de quitter l'enseignement. Il est toutefois important de noter que 11 des 28 personnes ayant participé à l'étude détenaient un statut d'emploi permanent. Malgré tout, une importante majorité d'entre elles ont identifié la précarité d'emploi et ses effets comme un facteur déterminant dans leur décision. Ce constat suggère que le processus d'insertion professionnelle déficient a des impacts à long terme puisque, d'une certaine façon, il sème le germe de l'insatisfaction. À cet effet, il faut également noter que pour beaucoup, la difficulté à établir des relations de qualité avec les collègues compte parmi les raisons

ayant conduit à leur décision de quitter l'enseignement.

DES INTERRELATIONS LABORIEUSES

Le dernier facteur identifié par les personnes composant notre échantillon, est la piètre qualité de la relation avec les directions d'établissement et de l'encadrement qu'elles pourvoient. Les commentaires recueillis font état de nombreux questionnements sur le rôle des directions d'établissement scolaire, mais surtout du peu d'appui qu'elles témoignent aux enseignantes et enseignants. Pourtant, de nombreuses études ont souligné qu'une bonne relation avec son superviseur immédiat constitue un facteur déterminant dans la satisfaction que les individus retirent de leur travail. Or, pour la majorité des personnes rencontrées au cours de cette enquête, cet élément faisait cruellement défaut.

UN ÉCHEC PERSONNEL ?

Au-delà des différents facteurs conduisant à la décision de quitter la profession, les entrevues ont permis de prendre la mesure de l'inquiétude et du désarroi qui encore aujourd'hui habitent les personnes interviewées. Même si elles sont en mesure d'identifier les raisons qui les ont menées à quitter l'enseignement, l'expérience est vécue par plusieurs comme un échec personnel dont ils sont les seuls responsables. Pourtant, l'enquête démontre clairement que le contexte organisationnel est le grand responsable de cette « désertion professionnelle ». En dépit de leur parcours, les participantes et participants demeurent tout aussi préoccupés de l'avenir de l'école québécoise et souhaitent vivement l'amélioration des conditions d'exercice de la profession tant pour les enseignantes et enseignants qui œuvrent quotidiennement à l'école publique que pour celles et ceux qui feront le choix, un jour, d'y faire carrière.

1. Certains désignent le phénomène par l'appellation « désertion professionnelle ». À l'instar des études consultées sur cette réalité, nous y référons sous le vocable attrition.

LA REDDITION DE COMPTES, LES OBJECTIFS MESURABLES, LA CONVENTION DE GESTION ET VOUS

Par Yves Cloutier



Reddition de comptes, imputabilité, buts à atteindre et objectifs mesurables sont autant d'expressions qui reviennent de plus en plus dans le discours des commissions scolaires et des directions d'établissement.

Au-delà de ces expressions à la mode, qui garnissent désormais la langue de bois des gestionnaires de l'éducation, il nous faut prendre garde aux conséquences que pourraient avoir, dans les classes, une application rigide de principes qui sont plus apparentés à la comptabilité qu'à l'enseignement...

Voici donc quelques explications sur les rouages destinés à mettre en branle toute cette mécanique de reddition de comptes.

La convention de gestion et de réussite éducative de votre établissement est un rejeton de la convention de partenariat conclue entre votre commission scolaire et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ce document énumère des « buts et des objectifs mesurables devant être pris en compte pour l'élaboration du plan stratégique de la commission scolaire ». Le MELS devra procéder à l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique de votre commission scolaire.

Le plan stratégique de votre commission scolaire ayant été modifié de manière à tenir compte des buts et des objectifs de la convention de partenariat,

la commission scolaire et votre direction d'établissement concluent alors une convention de gestion et de réussite éducative, laquelle tient compte du plan de réussite de l'école. La convention de gestion et de réussite éducative relaie dans votre établissement les buts et les objectifs de la convention de partenariat.

Le projet de convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement (CÉ), après consultation du personnel de l'établissement. Par la suite, le plan de réussite de l'école est établi en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire ainsi que du projet éducatif de l'école.

Les buts et les objectifs mesurables mentionnés dans la convention de partenariat et le plan stratégique de votre commission scolaire ne doivent pas, dans le cadre de la convention de gestion et de réussite éducative et du plan de réussite de votre établissement, servir de prétexte pour imposer des méthodes ou des pratiques pédagogiques au personnel enseignant. En effet, c'est bien l'atteinte des buts et des objectifs qui fera l'objet d'une vérification de la part du MELS, et non les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Au sens figuré, les buts et les objectifs fixés sont donc une destination. Le choix des moyens pour atteindre ces buts et objectifs peut certes faire l'objet de suggestions, mais devrait demeurer la prérogative des enseignantes et enseignants, tel un choix d'itinéraires différents pour atteindre une destination. Voilà la limite que nous devons fixer à la mécanique de la reddition de comptes !

Un bon père de famille ?

I faut cesser de s'endetter pour payer l'épicerie, il faut réduire nos dépenses, gérer en bon père de famille. Ce refrain, tous nos ministres des finances tant à Ottawa qu'à Québec l'ont entonné ces dernières années pour nous faire avaler leurs coupes budgétaires.

ET SI NOUS AVIONS SAISI LA BALLE AU BOND ?

La première chose que nous aurions pu dire, c'est que ce sont les mères plutôt que les pères qui géraient le budget. Le père fournissait son salaire et la mère s'occupait d'acheter avec celui-ci, ce qu'elle pouvait pour la famille. Et elle comblait, de son mieux, ce qui manquait. Quand les enfants étaient assez grands pour travailler, c'est encore elle qui administrait la contribution qu'ils apportaient au budget familial.

La deuxième chose, c'est : pourquoi nos ministres des finances changent-ils tout à coup de refrain quand ils parlent des revenus du budget ? Pourquoi délaissent-ils celui du bon père de famille pour entonner le refrain du principe équitable de l'« utilisateur-payeur » ?

Mais, il ne serait jamais venu à l'idée de la mère de demander à son garçon asthmatique de payer plus parce qu'il consomme plus

de médicaments. Pourtant, en agissant ainsi, elle aurait appliqué le principe « équitable » de l'utilisateur-payeur.

Pas plus, qu'il ne lui serait venu à l'idée de demander à la plus jeune, celle de cinq ans, de contribuer au revenu familial au même titre qu'un plus vieux qui a commencé à travailler comme livreur au dépanneur ni d'ailleurs que ce dernier paye la même contribution que sa sœur qui enseigne à un meilleur salaire. En fait, la maman aurait établi la contribution de chacun selon ses capacités et elle aurait donné, à chacun, selon ses besoins. Elle aurait été équitable.

Pour tout dire, si nous avions exigé de nos ministres des finances qu'ils agissent en bonne mère de famille sur la question des revenus, nous n'aurions jamais eu de gros déficits ni de grosses dettes. En fait, les plus riches de la société auraient été imposés à la hauteur de leurs revenus !

On aurait pu faire, un autre parallèle : une bonne mère de famille n'aurait jamais permis au plus riche de ses enfants de cacher la plus grande partie de son revenu, tout en lui en versant une grosse part de la contribution des autres, pour l'aider à se développer !

JACQUES BENOIT

BRÈVES

À LA DÉFENSE DES DROITS DES TRAVAILLEURS HAÏTIENS

Le Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine a pour principale mission de sensibiliser l'opinion publique sur les différents problèmes que rencontrent les travailleurs haïtiens en République dominicaine (*braceros*) notamment dans les champs de canne à sucre. Rappelons qu'avec le séisme du 12 janvier 2010, la migration haïtienne vers la République dominicaine s'est encore accentuée. Ces gens, parmi les plus démunis d'Haïti, rejoignent jour après jour les *bateyes* où ils vivent dans des conditions atroces.

Dans le calendrier qu'il publie avec l'aide de nombreuses organisations syndicales, dont la FAE, le comité aborde plusieurs thèmes liés à cette tragédie humaine. Pour en savoir plus ou pour organiser une activité dans votre milieu, faites parvenir votre demande à l'une des adresses suivantes : comitequebécois@hotmail.com ou cqrdthrdinc@primus.ca

G.D.



DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DE PERSONNES RETRAITÉES DE LA FAE (APR FAE)

La première assemblée générale de l'APR FAE s'est déroulée le 17 novembre dernier à Laval. M. Pierre St-Germain, Le président de la FAE, s'est adressé au quelque 70 membres présents afin de leur rappeler les liens étroits qui unissent la Fédération et l'Association et de les assurer de l'entière collaboration de la FAE pour les années à venir. Les membres de l'assemblée ont voté les nouveaux statuts de l'Association, les prévisions budgétaires ainsi qu'un plan d'action proposé. Ils ont ensuite procédé à l'élection des membres du premier conseil

d'administration. Le comité exécutif est formé de M. Luc Constantineau à la présidence, de M. Jacques Dupont à la première vice-présidence et de M^{me} Lucie Jobin à la deuxième vice-présidence. Mesdames Rita Duguay, Thérèse Hamel et Priscille Lafontaine ainsi que monsieur Bernard Gendron ont été élus membres du conseil d'administration. Des élections ont aussi eu lieu pour combler les différents postes des comités prévus aux statuts.

L.C.

FILLES ET SCIENCES

UN DUO ÉLECTRISANT

Quand les filles prennent le temps de regarder les sciences de plus près, cela produit parfois des étincelles suscitant de belles vocations ! C'est le pari fait, chaque année, depuis douze ans par les organisatrices de l'événement « Les filles et les sciences, un duo électrisant ! ». Le samedi 19 février 2011, trois adolescentes feront découvrir à quelque 300 participantes de leur âge tout ce qu'elles n'ont peut-être pas encore saisi à propos des sciences et des technologies. Cette 12^e édition se déroulera à l'École de technologie supérieure à Montréal, ainsi qu'à l'Université de Sherbrooke, à l'Université du Québec à Rimouski et à l'Université Laval à Québec.



LA GRANDE DICTÉE ÉRIC-FOURNIER



L'association des étudiantes et étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM est heureuse d'annoncer la tenue de la quatrième édition de La Grande Dictée Éric Fournier le 5 mars prochain. Cet événement vise à aider les enseignantes et enseignants à accroître leur maîtrise du français écrit et à leur donner le goût de toujours perfectionner leurs compétences à l'écrit. Cette année, la dictée sera lue par Biz de Loco Locass. « C'est avec plaisir que je vais prêter ma voix pour faire la promotion du français, car j'aime cette langue et, selon moi, elle est menacée au Québec », souligne Biz qui donnera lors de l'événement une conférence intitulée *Pourquoi continuer de parler français en l'an 2000 au Québec ?* Pour plus d'information, consultez le <http://www.dictee.ca>.

G.D.

ÉDITION 2011

La **persévérance** a aussi un **visage**

C'est une tradition à la FAE de célébrer les adultes en formation lors de la *Semaine québécoise des adultes en formation (SQAF)*. Celle-ci se déroulera du 2 au 10 avril prochain. Lors de cette semaine, vous pourrez découvrir les nouveaux « visages de la persévérance ». Les récipiendaires se sont démarqués par le courage et la persévérance exceptionnels qu'ils ont démontrés

lors de leur parcours de formation. En avril, les membres du Conseil fédératif auront l'occasion d'entendre leur témoignage et de leur rendre hommage. Pour plus d'information sur la *Semaine québécoise des adultes en formation (SQAF)*, consultez le site de la Fédération au www.lafae.qc.ca.

N.D.



Des privilèges exclusifs :



c'est réglé.

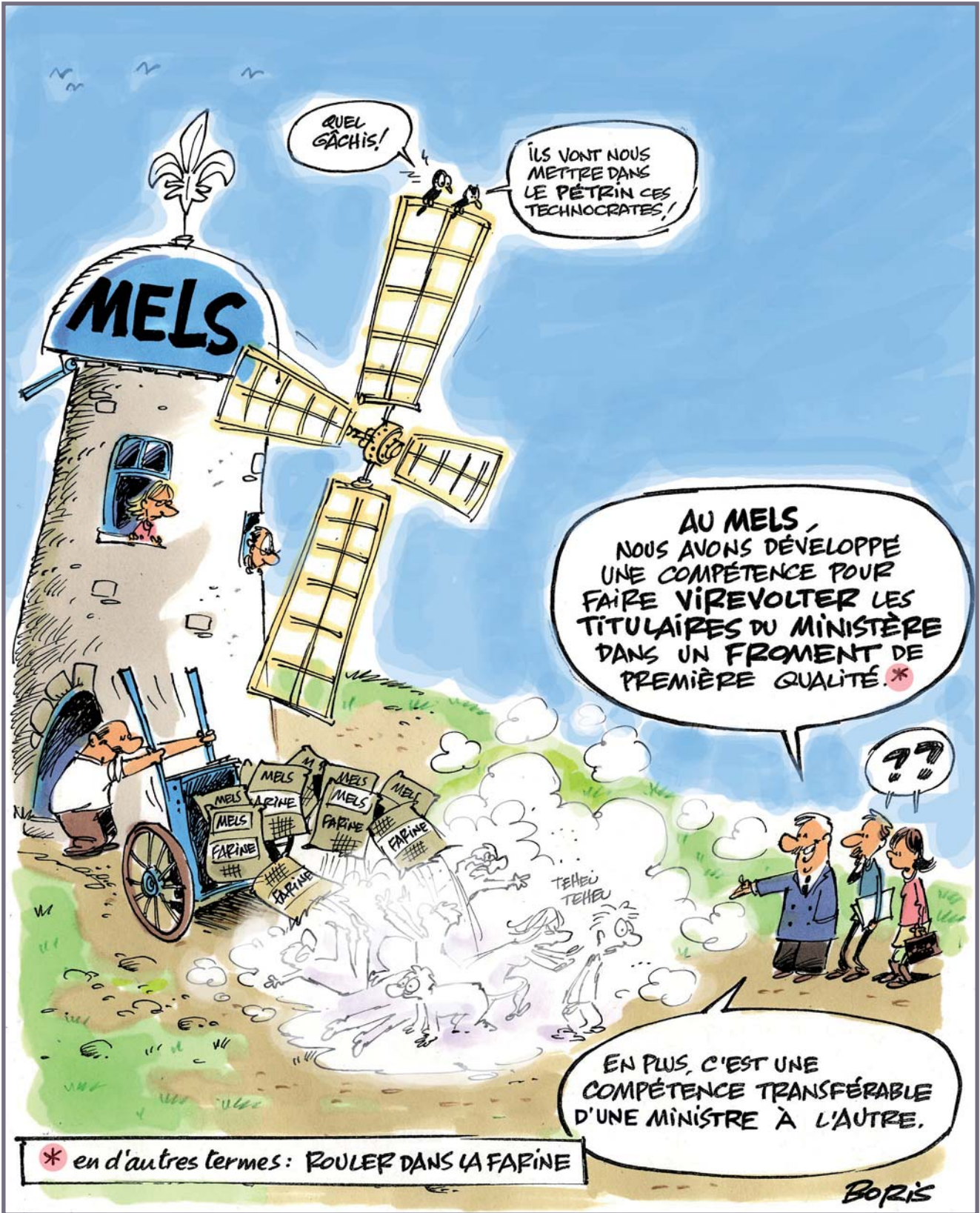


Spécialement réservé aux membres

Obtenez **10 % de réduction** sur vos primes d'assurance automobile, habitation et véhicules récréatifs.



514 787-0797 • 1 866 987-0797 • www.lacapitale.com



QU'EL GÂCHIS!

ILS VONT NOUS METTRE DANS LE PÉTRIN CES TECHNOCRATES!

AU MELS, NOUS AVONS DÉVELOPPÉ UNE COMPÉTENCE POUR FAIRE VIREVOLTER LES TITULAIRES DU MINISTÈRE DANS UN FROMENT DE PREMIÈRE QUALITÉ.*

??

EN PLUS, C'EST UNE COMPÉTENCE TRANSFÉRABLE D'UNE MINISTRE À L'AUTRE.

* en d'autres termes: ROULER DANS LA FARINE

BORIS